



Bulletin Officiel N° 09
Du Dimanche 24 Décembre 2017
Secrétariat Général

AUDIENCES CLUBS

- ◆ *Du Président, CSA/AGZ, au sujet de la programmation de leurs Catégories jeunes au=explication donné*

EXAMEN DU COURRIER

Correspondances Clubs

- ◆ *Du Président, CSA/AGZ, au sujet de la programmation de leurs Catégories jeunes=Transmis à la DOC*
- ◆ *Du Président, CSA/CRB, au sujet de la programmation de leurs Catégories jeunes=Transmis à la DOC*

Correspondances - Diverses

- ◆ *Démission de l'entraîneur catégorie U17 du club CRT..Noté et Transmis à la DTW*

LE PRESIDENT

Noureddine BAKIRI

LE SECRETAIRE GENERAL

Rachid LARBI

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION **ET DES FINANCES**

PV N° 05

• Etat des Amendes « Seniors et Jeunes »

Etat de recouvrement des amendes Article 134 du règlement du championnat de football amateur « Wilaya ». Parues aux BO N° 08 du 17.12.2017. Payables dans un délai de 30 jours. Payable au plus tard le : 16.01.2018

N°	CLUBS	CAT	FONCTION	DATES	AFFAIRES	NATURE	AMENDE (DA)
01	ASCEH	S	Joueur	08/12/2017	27	CD	1500
02	DRBK	S	Joueur	08/12/2017	31	CD	1000
03	JSA	S	Joueur	08/12/2017	32	CD	6000
04	WRD	S	President CSA	25/11/2017	REP/15	CD	10.000
05	AGZ	S	President Section	25/11/2017	REP/15	CD	10.000
06	CRB	UI9	Forfait	09/12/2017	02	DOC	20.000
07	IRBE	Jeunes	Forfait	08/12/2017	08	DOC	60.000
08	JSA	Jeunes	Forfait	08/12/2017	08	DOC	60.000
09	CRT	UI9	Medecin	08/12/2017	09	DOC	5000
10	CRT	UI7	Medecin	08/12/2017	09	DOC	5000
11	CRT	UI5	Forfait	08/12/2017	09	DOC	20.000

- ◆ **Les Clubs concernés sont tenus de verser dans un délai de 30 jours les montants indiqués par versement bancaire au compte BNA N°460.200013461/54 Après versement, il y a lieu d'adresser à la Ligue la copie du bordereau de versement bancaire.**
- ◆ **Passé ce délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine : la Ligue défalquera Un (01) point par Mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.**

DIVERS : MISE EN DEMEURE

Les clubs suivants (CRB – USMB – NML) sont mis en demeure sous huitaine avant le 02 janvier 2018 pour non régularisation de leurs amendes vis-à-vis de la ligue.

Le Directeur Administratif et des Finances

REZOUG. Rabah



COMMISSION DE DISCIPLINE

BULLETEIN N° 09 DU DIMANHCE 24/12/2017

PV 06 SEANCE DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017

MEMBRES PRESENTS, MM et Mlle

*** OUARAB Mouloud, Président.**

Benkara Amina
Aouchar Abdelkader

Ordre du Jour

- ◆ **Examen du Courrier**
- ◆ **Traitement des affaires**
- ◆ **Bilan de la séance**

- ◆ **Examen du Courrier :**
 - ◆ **BO n° :08 lwfbouira remerciement**
 - ◆ **Rapport arbitres et délégué**

TRAITEMENT DES AFFAIRES DIVISION HONNEUR SENIORS

GROUPE (A)

Affaire n°41 : Match : ASCEH-FCT du 15/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
ZAINI	ADIL	ASCEH	J0584	Avrt AJ
ROBEI	ABDENOUR	ASCEH	J0580	UN (01) MSF+1000 DA pour CD (Art:102)
AMMARENE	AISSA	FCT	J0080	Avrt JD
NAOUI	MOUNIR	FCT	J0066	Avrt JD
ZIAR	IMAD	FCT	J0084	Avrt JD

Affaire n°42 : Match : WRD-NML du 15/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
SMAIL	ELYAMINE	WRD	J0397	Avrt JD
CHEKHI	FARES	NML	J0196	Avrt AJ

Affaire n°43 : Match : OR-AGZ du 16/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
FEREDJ	MOHAMED	AGZ	J0231	Avrt JD
HABAL	SALAH EDDINE	AGZ	J0229	Avrt AJ
KACI	OUSSAMA	AGZ	J0225	Avrt JD



GROUPE (B)

Affaire n°44 : Match : CRT-HCAB du 015/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BEN ZITOUNE	OUSSAMA	CRT	J0421	Avert AJ
TARAFI	SIF EDDINE	HCAB	J0322	Avert AJ
BOUNOUA	AHCENE	HCAB	J0305	Avert AJ)
HAMZA	LOUCIF	HCAB	J0303	Trios(03)MSF+1500da P/ agression envers adversaire (art113)
LOUCIF	ALI	HCAB	J0308	Quatres(04) MSF+5000DA p/insulte envers officiel de match (art118)

Affaire n°45 : Match : DRBK-USMB du 15/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
SIAM	MOHAMED	DRBK	J0485	Avert AJ
KAMLA	AMINE	DRBK	J0483	Un (01) MSF+1000DA (cumul d'avertissement. CD et avertissement à comptabilisé (art105)
AIT KARA	AMINE	USMB	J0128	Avert JD

Affaire n°46 : Match : ABO-ABRD du 15/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BEN SADIA	BAHRI	ABO	J0006	Avert AJ
BELGACEM	SID AHMED	ABRD	J0333	UN(01)MSF p/ C-C (art104)

Affaire n°47 : Match : JSB-IRBE du 16/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BOUKRIF	RAFIK	JSB	J0248	Avert AJ
DECHOUN	HICHAM	IRBE	J0370	Avert AJ

Affaire n°48 : Match : RCH-JSA du 16/12/2017 en seniors -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
CHEHBOUB	ABDELLAH	RCH	J0032	Avert AJ
BELLOUTI	MOHAMED	RCH	J0050	Avert JD
YAHYAOUI	OUSSAMA	JSA	J0171	UN (01) MSF+1000 DA pour CD (Art:102)



TRAITEMENT JEUNES CATEGORIES GROUPE (A) et(B)

GROUPE (A)

Affaire n°49 : Match : ABRD-NML du 15/12/2017 en U17 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
DJEBRI	FARES A/OUAHEB	ABRD	000681	Avrt AJ
HAMIDI	Med SEGHIR	ABRD	000696	Avrt JD
TOUIL	ABDELOUAHAB	NML	000899	Avrt AJ

Affaire n°50 : Match : CRBO-WRD du 16/12/2017 en U19 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BELLILA	TAYEB	CRBO	000155	Avrt AJ
BADIS	OUSSAMA	CRBO	000158	Avrt JD
NOURI	NOUR ESSALEM	WRD	000206	Avrt JD
SISSANI	SID AHMED	WRD	000198	Avrt JD

Affaire n°51 : Match : HCAB-DRBK du 16/12/2017 en U19 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
ASSAM	NAIM	DRBK	000461	Avrt AJ
MECIED	SAMIR	DRBK	000451	Avrt AJ

Affaire n°52 : Match : HCAB-DRBK du 16/12/2017 en U15 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
CHELOUCHE	FARES	DRBK	001735	Avrt AJ

GROUPE (B)

Affaire n°53 : Match : JSA-FCT du 15/12/2017 en U19 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BOURAHLA	YACINE	JSA	000218	Avrt AJ
HAFSI	ABOUBAKEUR	JSA	000237	Avrt JD
BAHOUS	LAHLOU	FCT	000076	Avrt JD



Affaire n°54 : Match : JSA-FCT du 15/12/2017 en U17 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
DECHOUCHA	RAYAN	JSA	000873	Avrt AJ
YAHYAOU	MASSINISSA	JSA	000874	Avrt AJ
ALEM	AZEDDINE	FCT	000714	Avrt JD
AMIR	SALEM	FCT	000704	Avrt AJ

Affaire n°55 : Match : USMB-OCA du 15/12/2017 en U19 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
ALIOUAT	FOUAD	OCA	000493	Avrt AJ

Affaire n°56 : Match : USMB-OCA du 15/12/2017 en U17 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BOUSBAINÉ	AYOUB	USMB	000748	Avrt AJ
DAHMANI	KOUCIELA	OCA	001150	Avrt AJ

Affaire n°57 : Match : JSB-CRT du 15/12/2017 en U19 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BARR	ABDELHAK	JSB	000300	Avrt JD
BARR	TOUFIK	JSB	000297	Avrt JD
SAOUD	AZZEDDINE	CRT	000356	Avrt JD
CHIHEB	MOURAD	CRT	000359	UN (01) MSF+1000 DA pour CD (Art:85)

Affaire n°58 : Match : WAV-OR du 16/12/2017 en U19 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BELAIFA	RIDHA	WAV	000306	Avrt AJ
MEZIANE	OUSSAMA	WAV	000301	Avrt JD
KEROUA	MOHAMED	WAV	000305	Avrt AJ
BOUDIA	Med TAHAR	OR	000132	Avrt JD
SAIDI	ABDERAHMANE	OR	000134	Avrt AJ
ZAGHOUANE	ADEM	OR	000129	Avrt AJ



Affaire n°59 : Match : WAV-OR du 16/12/2017 en U17 -Vu la FM

Nom	Prénom	CLUBS	Lic N°	sanction
BOUMERZOUG	NACER EDDINE	WAV	000944	Aurt JD
ABDI	MAHMOUD	WAV	000968	Aurt AJ
HADDAD	AMAR	OR	000768	Aurt AJ

Traitement des affaires disciplinaire

BILAN .Journée du 18-12-2017

<u>DESIGNATION</u>	<u>SENIORS</u>	<u>JEUNES</u>	<u>TOTAL</u>	<u>OBSERVATION</u>
Avertissement	12	42	54	
Cumul avertissement	//	02	02	
Contestation -décision	01	04	05	
Agression envers adversaire	//	01	01	
Comportement antisportif envers officiel	//	01	01	

Le Président

Mouloud OUARAB

Le Secrétaire

Amina BENKARA



Commission Wilaya d'Arbitrage

PV n° : 8 Séance du Mardi 19.12.2017
BO N°9 : du 24.12.2017

Membres Présents, MM.

- BOUAMRIA, Président
- ROTAME, Secrétaire

Ordre du jour

- Audiences
- Examen du courrier
- Exploitation des feuilles de matchs
- Désignations

Audiences

Audience arbitre

- ◆ De Monsieur GUERROUMI AHMED, au sujet de sa désignation. Noté

Examen du courrier

- ◆ ■ Exploitation des feuilles de matchs journée du 08 et 09/12/2017.

Exploitations Des Feuilles De Match :

DESIGNATIONS

La commission à procédé à la désignation des arbitres à officier les rencontres division honneur catégories seniors et jeunes G A et G B pour les journées du 15 et 16/12/2017

LE PRESIDENT : BOUAMRIA

LE SECRETAIRE : ROTANE



COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

SEANCE DU Mardi 19 DECEMBRE 2017

BULLETEIN N° 09 DU DIMANHCE 24/12/2017

Membres Présents, Messieurs et Mlle

ZIOUI ABDELLAH, Président de Séance

***MECHAT - BOUCHERIF**

Ordre du Jour

- ◆ Audiences Clubs
- ◆ Examen du Courrier
- ◆ Traitements des Affaires
- ◆ Homologations

AUDIENCES CLUBS

- ◆ Du Président, CSA/AGZ, au sujet de la programmation de leurs Catégories jeunes=explication donné

EXAMEN DU COURRIER

Correspondances Clubs

- ◆ Du Président, CSA/AGZ, au sujet de la programmation de leurs Catégories jeunes=explication donné

Correspondances - Diverses

- ◆ Démission de l'entraîneur catégorie U17 du club CRTNoté

Homologations Seniors des Journées du 15 et 16 Décembre 2017

Honneur Groupe (A) et (B)

GROUPE A - 6 ^{ème} JOURNEE				GROUPE B - 5 ^{ème} JOURNEE			
OCA	CRBO	02	01	RCH	JSA	01	00
ASCEH	FCT	01	00	DRBK	USMB	04	00
WRD	NML	00	03	CRT	HCAB	03	02
OR	AGZ	01	01	JSB	IRBE	04	02
CRB	UBM	N	J	ABO	ABRD	02	01
Exempt : WAV							

Homologations Seniors Journées du 19 Décembre 2017

Honneur Groupe (B)

NML	CRB	02	01
-----	-----	----	----

Homologations Jeunes des Journées du 15 et 16 Décembre 2017

JEUNES 2^{eme} Journée GROUPE=(A)

JEUNES 2^{eme} Journée GROUPE = (B)

RENCONTRES		U.19		U.17		U.15		RENCONTRES		U.19		U.17		U.15	
UBM	CRB	N	J	N	J	N	J	JSA	FCT	01	04	01	05	01	03
CRBO	WRD	03	01	01	01	00	01	USMB	OCA	01	02	00	05	00	02
HCAB	DRBK	01	01	03	05	00	02	JSB	CRT	02	00	10	00	N	J
NML	ABRD	02	03	00	05	01	02	WAV	OR	00	03	02	03	01	03
AGZ	ASCEH	Renvoyées						RCH	IRBE	01	00	01	04	00	02

TRAITEMENTS DES AFFAIRES SENIORS - GROUPE=(A)

AFFAIRE N° 08: Rencontre CRB /UBM du 16.12.2017 = séniors.

- ◆ Vu la feuille de match.
- ◆ Vu le rapport de l'arbitre
- ◆ Vu les pièces versées au dossier
- ◆ Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'occupation du terrain par le club IB Lakhdaria division amateur.
- ◆ Attendu qu'après attente réglementaire l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe du CRB Annula la rencontre
- ◆ Attendu que l'équipe du CRB a justifié son absence.
 - ◆ Par ces motifs la commission décide
 - Match à redésigner

OTRAITEMENTS DES AFFAIRES JEUNES CATEGORIES - GROUPE=(A)

AFFAIRE N° 09: Rencontre CRB / UBM du 16.12.2017 = U19-U17-U15.

- ◆ Vu la feuille de match.
- ◆ Vu les rapports des arbitres
- ◆ Vu les pièces versées au dossier
- ◆ Attendu que les rencontres n'ont pas eu lieu suite à l'occupation du terrain par le club IB Lakhdaria division amateur.
- ◆ Attendu qu'après attente réglementaire les arbitres ayant constaté l'absence des équipes du CRB Annula les rencontres
- ◆ Attendu que l'équipe du CRB a justifié son absence.

Par ces Motifs, La Commission décide :

- ◆ Rencontres à redésignées en catégories U19-U17-U15



TRAITEMENTS DES AFFAIRES JEUNES CATEGORIES - GROUPE= (B)

AFFAIRE N° 10: Rencontre CRT/ JSB du 15.12.2017 = U15.

- ◆ *Après explication des pièces versées au dossier.*
- ◆ *Vu le rapport de l'arbitre.*
- ◆ *Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a la présence du CRT avec un effectif réduit (Moins de 11 joueurs)*

Attendu qu'après attente de délai réglementaire l'arbitre ayant constaté la présence du club CRT avec un effectif réduit annula la rencontre.

◆ *par ces motifs la commission décide*

- ◆ *Match perdu par pénalité a l'équipe de CRT*
- ◆ *Attribution du gain de match a l'équipe de JSB qui marque 03 points et un score de 03 à 00.*
- ◆ *Défalcation d'un (01) point à l'équipe de CRT.*
- ◆ *Amende de cinq mille dinars (5000. DA) est infligée au club CRT.*

LE PRESIDENT DE SEANCE

ZIOUI ABDELLAH

LE SECRETAIRE

BOUCHERIF